

Les directives anticipées, Comment faire? Expérimentons en Auvergne



Des ateliers d'écriture
sont proposés pour
aider à la rédaction des
directives anticipées.

Accès gratuit.
Tout public
Sur réservation

Le 08/12 de 12h à 14h

Le 11/01 de 17h à 19h

Le 25/02 de 14h à 16h

Les ateliers d'écriture se dérouleront sur le site de
l'INSPÉ en salle du Conseil.

(36 Av Jean Jaurès - Chamalières)

Pour réserver votre place dans l'un des ateliers
d'écriture contacter: Rediger-ses-DA.ACTe@uca.fr

Toutes les mesures seront prises pour s'ajuster aux préconisations
sanitaires. Les ateliers ne dépasseront pas la jauge de 15 personnes.